

UVSQ

université PARIS-SA

FOIRE AUX QUESTIONS DES MASTERS (FAQ)

SOMMAIRE

1. Organisation générale
2. Scolarité
3. Calendrier de l'année
4. Examens et rattrapages
5. Jours fériés et congés

1. Organisation générale

Où se déroulent les cours ?

» **Masters Saclay** : les cours ont principalement lieu à la Faculté de droit et de science politique, située au 3 rue de la Division Leclerc, 78280 Guyancourt.

» **M2 Carrières Administratives et Carrières Judiciaires, M2 Politiques de Communication : Influence et Affaires Publiques, M2 Politiques de Prévention et de Sécurité et M2 Métiers du politique et de l'action publique territoriale** : les cours ont lieu à l'IEP de Saint-Germain situé au 5 rue Pasteur, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Où puis-je consulter mon emploi du temps ?

L'emploi du temps est accessible en ligne, **via votre ENT**. Il faut vous connecter avec vos identifiants UVSQ afin d'accéder aux détails des cours (lieu, intervenant, etc.). **Lien vers l'emploi du temps : CELCAT Calendar**

En Masters, **les cours sont placés au fur et à mesure de l'année dans votre emploi du temps**, en fonction de la disponibilité des enseignants et intervenants extérieurs et donc parfois dans des délais assez courts. Il vous faut donc vérifier régulièrement votre emploi du temps pour savoir si de nouveaux cours ont été placés ou d'autres annulés.

Comment suivre les informations importantes pendant l'année ?

À partir d'octobre, toutes les informations venant de la scolarité sont envoyées **sur votre adresse mail UVSQ**. Pensez donc à activer votre compte SESAME dès que vous aurez finalisé votre inscription administrative. Pour une réponse plus rapide, merci d'indiquer dans chacun de vos mails à quel Master vous appartenez.

Faut-il être présent en cours ?

Oui, c'est obligatoire. En cas d'absence, il faut **prévenir sous 48h** la scolarité, l'intervenant(e) concerné(e), votre responsable de Master et **fournir un justificatif** (arrêt maladie, convocation, etc.). **Pour les Masters en apprentissage**, vous devez également transmettre votre justificatif à votre CFA et à votre tuteur en entreprise.

Où trouver les dates et périodes importantes de l'année ?

» **Masters Saclay** : elles sont indiquées sur votre emploi du temps, accessible via votre ENT : **CELCAT Calendar**


» **M2 Carrières Administratives et Carrières Judiciaires** : elles sont indiquées dans le calendrier universitaire, disponible **sur cette page**.

2. Scolarité

Comment récupérer mon certificat de scolarité ?

Votre certificat de scolarité est téléchargeable sur votre espace numérique de travail (ENT). Si ce n'est pas encore fait, vous devez l'activer avec la procédure en cliquant sur ce lien.

Une fois votre espace numérique étudiant activé, il faut vous rendre dans la rubrique "Inscriptions" puis cliquer sur l'icone PDF à côté de votre formation.



The screenshot displays the 'Inscriptions' page for the University of Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. On the left is a dark navigation menu with the following items: 'Etat-civil', 'Informations annuelles', 'Adresses', 'Inscriptions' (highlighted), 'Calendrier des épreuves', and 'Notes & résultats'. The main content area is titled 'Inscriptions' and features a table with the following data:

| UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES | | |
|----------------------------------------------------|------------|--------|
| Année | Composante | Code |
| 2025/2026 | SJP | MYPCA2 |
| 2024/2025 | SJP | MYPCA1 |

Comment récupérer ma carte étudiante ?

» **Nouveaux inscrit(e)s à l'UVSQ** : vous serez prévenus par mail dès que votre carte étudiante sera disponible dans les bureaux de la scolarité.

» **Ancien(ne)s étudiant(e)s à l'UVSQ** : les autocollants permettant de mettre à jour votre carte étudiante seront disponibles auprès de vos gestionnaires.

Comment valider mon année ?

> **Masters Paris-Saclay** :

Les règles de validation sont indiquées **sur les fiches d'inscriptions pédagogiques** disponibles sur les pages de chaque formation (onglet « PROGRAMME »). Sauf exception précisée dans la fiche d'inscription pédagogique, il est nécessaire d'obtenir la **note minimale de 7/20 par UE**. Si cette condition est satisfaite, les différentes UE se compensent entre elles, exceptée pour l'UE stage. En revanche, les semestres et les blocs **ne se compensent pas** entre eux.

> **M2 Carrières Administratives et Carrières Judiciaires** :

Les règles de validation sont précisées dans les **Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (MC2C)** disponibles ici.

Comment et quand récupérer mon relevé de notes ?

En Master, les relevés de notes sont **annualisés**. Ils ne sont donc disponibles qu'après les délibérations de fin d'année (début juillet pour les M1 / pas avant septembre pour les M2).

Comment et quand récupérer mon diplôme ?

Les diplômes vous seront délivrés lors des **cérémonies de remises des diplômes organisées par les Graduate Schools de l'Université Paris-Saclay**, généralement au printemps suivant leur obtention. Si vous ne pouvez pas y assister, vous pouvez venir récupérer votre diplôme une fois les cérémonies passées **au bureau de votre gestionnaire** (sur rendez-vous afin de vous assurer de sa présence), muni d'une pièce d'identité.

Pour recevoir votre diplôme **par courrier**, il faut faire une demande par le biais d'un formulaire, accompagné d'une copie de votre pièce d'identité. Rendez-vous sur la page dédiée pour accéder à ce formulaire de demande de diplôme.

Je suis en alternance, y a-t-il des règles spécifiques ?

Le contrat d'apprentissage doit durer 2 ans. **L'établissement et la gestion du contrat sont gérés par le CFA associé à votre formation.**

En tant qu'apprenti, toutes vos absences en cours doivent être justifiées sous 48h auprès de la scolarité, de votre CFA et de votre tuteur en entreprise.

En cas de rupture de contrat, vous pouvez rester dans la formation jusqu'à 6 mois pour retrouver un autre contrat.

Je fais un stage, que dois-je savoir ?

Toutes les informations pratiques (procédure, calendrier, contacts...) sont disponibles sur la page dédiée. Pour consulter les offres régulièrement mises à jour : rendez-vous sur cette page.

3. Calendrier de l'année

Quand commencent et se terminent les cours ?

- » Début des cours : la date de votre réunion de pré-rentree est indiquée sur votre emploi du temps dès qu'elle est connue.

» Date de fin des cours : la date de fin des cours est indiquée sur votre emploi du temps dès qu'elle est connue.

Jusqu'à quand puis-je m'inscrire ?

» Inscriptions administratives (inscriptions à la faculté) : jusqu'au 30 octobre 2025.

» Inscriptions pédagogiques (inscriptions aux matières et options) : jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire d'inscription.

Je suis en alternance, où trouver le calendrier d'alternance ?

Le calendrier d'alternance diffère selon les masters. Il est disponible sur la page de votre formation, rubrique "Programme" puis en bas de la page.

4. Examens et rattrapages

Quand auront lieu les examens ?

Les périodes des examens de session 1 varient **en fonction des formations**. Elles sont indiquées dans votre emploi du temps dès qu'elles sont connues et vous recevez par ailleurs une **convocation aux examens au moins 15 jours avant** le début des épreuves. Idem pour les sessions 2.

Besoin d'un aménagement pour les examens ?

Dès votre inscription à la faculté, faites la demande auprès du Service d'Accompagnement des Etudiants Handicapés (SAEH).

La **date limite** à laquelle les étudiants en situation de handicap ou atteints d'une maladie invalidante doivent avoir passé la visite médicale pour pouvoir bénéficier d'un aménagement pour les examens et concours est le **vendredi 7 novembre 2025 (Semestre 1) et le lundi 2 mars 2026 (Semestre 2)**.

> **Plus d'informations sur la page dédiée.**

Besoin d'un régime spécial d'études (RSE) ?

Retrouvez sur cette page la liste des étudiants concernés et des aménagements proposés de droit ou soumis à la décision de l'équipe pédagogique (qui demeure souveraine quant à la décision).

Pour toute demande de passage en contrôle terminal, merci de bien vouloir remplir le Formulaire RSE 2024 2025 contrôle terminal, disponible auprès de votre gestionnaire et à lui remettre avant le 26 septembre 2025.

5. Jours fériés et congés

Année universitaire 2025-2026 :

Fermeture de l'université :

- » Fin d'année : du samedi 20 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin
- » Été : du vendredi 24 juillet 2026 au soir au lundi 24 août 2026 au matin

Autres périodes possibles d'interruption des enseignements (en fonction de chaque formation) :

- » Toussaint : du samedi 25 octobre (12h) au lundi 3 novembre (matin)
- » Hiver : du samedi 28 février (12h) au lundi 9 mars (matin)
- » Printemps : du samedi 25 avril (12h) au lundi 4 mai (matin)

Jours fériés :

- » 1er novembre : Toussaint
- » 11 novembre : Armistice
- » 25 décembre : Noël
- » 1er janvier : Jour de l'an
- » 6 avril : Lundi de Pâques
- » 1er mai : Fête du Travail
- » 8 mai : Victoire 1945
- » 14 mai : Ascension
- » 25 mai : Lundi de Pentecôte

Toutes ces dates seront indiquées dans votre emploi du temps en ligne ainsi que sur le calendrier universitaire.

- » Accès à l'ENT (espace numérique de travail) : <https://www.uvsq.fr/etudiants>
- » Informations et procédures sur les stages : <https://www.facdroit-sciencepo.uvsq.fr/stages>
- » Accès à la bibliothèque universitaire : <http://www.bib.uvsq.fr/>
Vous pouvez y réserver des salles de travail.
- » Accès à la zone commerciale (fournitures, restauration etc.) : <https://www.espacestquentin.com/comment-s-y-rendre>
- » Cafétéria disponible au rez-de-chaussée de la Faculté